

Actu-sondage : L'été, une période à négocier



Les beaux jours s'installent, annonçant les vacances pour bon nombre de nos compatriotes et parmi eux, les médecins libéraux.

Souvenez-vous... en 2006, un projet de décret relatif à la continuité des soins en médecine ambulatoire prévoyait de nouvelles formalités administratives pour les libéraux souhaitant s'absenter plus de six jours... Ce décret n'a jamais vu le jour mais dans un contexte sanitaire tendu, certaines régions prennent des mesures pour pallier la pénurie de médecins remplaçants.

Les ARS d'Occitanie et des Pyrénées-Orientales mobilisent ainsi les médecins retraités pour assurer des remplacements et prendre en charge les vacanciers.

Et vous, comment voyez-vous votre été ? Si vous cherchez un remplaçant, avez-vous pensé à consulter la plateforme CardioLink

[Retour à la newsletter](#)



© Amedeoemaja /depositphotos